

Sauvée grâce au refuge du Folgoët SOS Tortues Bretagne – David Mangeau

Photos Marie Hélène Briand



Une famille parisienne en vacances a trouvé, ce 1er janvier 2021, sur une plage de Brignogan une tortue. Ils ont essayé en vain de la remettre à l'eau, mais la tortue revenait sans cesse.

Ne sachant que faire de cet animal, ils contactent Olivier, membre de l'association Brigoudou qui m'appelle et immédiatement contacte Ifremer, sachant que toutes les tortues marines échouées doivent être envoyées au centre des tortues marines de La Rochelle. Elles sont alimentées, soignées et remises en liberté au printemps, lorsque la température de l'eau est plus clémente.

Arrivés sur place, nous pensions trouver une tortue marine comme cela a déjà été le cas par le passé (tortue de Kemp par exemple – fiche n°1). Nous avons eu la surprise de trouver une grosse tortue de Floride.

Si Ifremer prend en charge les animaux marins échoués et notamment les tortues marines, les tortues terrestres ou d'eau douce ne font par contre, pas partie de leurs attributions.

Que faire de cette tortue ? Il était urgent de la ramasser car elle allait certainement succomber à la marée montante.

Que supposer ? L'animal serait-il tombé d'un bateau ? C'est peu probable. Aurait-il simplement suivi un ruisseau ? Celui du Scluz par exemple, c'est fort possible.

Nous optons aussi pour de la malveillance et imaginons avec écoeurement la lâcheté de certains propriétaires, l'animal devenant trop gros.

Ces tortues de Floride ont la malchance de naître toute petites, très mignonnes, d'amuser les enfants, dans un petit terrarium, mais hélas de grossir et de devenir très vite encombrantes. La vente est maintenant interdite. Ces tortues sont actuellement et dans de nombreux pays, considérées comme nuisibles. Lâchées dans la nature, elles prolifèrent au détriment de la faune autochtone car elles sont carnivores.

Dans des bassins suffisamment grands et bien clos, elles sont néanmoins de très sympathiques animaux. Cette jolie tortue « sauvée » des eaux (de mer !) est une femelle, âgée d'une trentaine d'année. Elle va rejoindre ses semblables dans un grand bassin bien clos où vivent déjà une trentaine de tortues de Floride et fera la joie des petits curieux.

Un grand Merci à Monsieur David Mangeau du Folgoët et à son association « SOS Turtus Bretagne » de l'avoir recueillie.



Article du télégramme du 27/06/2020

Créée il y a deux ans au Folgoët, l'association « SOS Tortue Bretagne » est devenue également refuge, il y a peu de temps. « Nous avons l'autorisation de catégorie 1, qui nous permet de détenir des espèces normales et dangereuses », explique David Manceau, le président. Une vingtaine de membres, passionnés, composent l'association. L'intérêt du refuge est que l'association peut récupérer des tortues saisies ou dont les propriétaires ne veulent plus et les faire adopter (excepté les tortues de Floride qui ne peuvent plus être vendues ni cédées à des particuliers).



Ne rejetez donc plus de tortues dans la nature et murez bien vos bassins.
Si certaines plantes venant d'autres pays sont parfois très invasives et dangereuses, il en est de même pour certaines espèces animales.

Leur site : sos.tortuebretagne.fr

Fiche n° 56 – Sauvée des eaux
Claudine Robichon
Correcteurs : Annie Jaouen, Georges Allègre
Photos – Marie Hélène Briand